—Est-ce ainsi, monsieur, que vous respectez la parole donnée?

Il referma la porte, puis marcha sur Geneviève, le visage éclatant de colère.

Depuis une heure, il était derrière cette porte, levant à chaque instant la main pour frapper et n'osant pas, et il avait entendu les sanglots de sa femme, et il était exaspéré, amoureux passionnément, et il se disait que son amour ne pouvait toujours se heurter à une si dédaigneuse indifférence.

Il s'était bien promis, pourtant, de respecter non seulement la première nuit que la jeune fille passerait sous son toit, mais des semaines, des mois, une année s'il le fallait; il avait formé tout un plan pour la conquérir, la séduire: il devait lui organiser une existence de reine, étudier son caractère, chercher les choses qu'elle aimerait, ne plus prononcer un mot d'amour, mais faire sentir son amour par un dévouement infini, par les soins les plus délicats, se faire aimer d'abord d'amitié....

Et, dès la première nuit, il se laissait emporter par la brutalité qui est au fond de tout homme, par la violence, l'audace qui étaient la base même de son caractère.

Cette jeune fille était à lui; il venait la prendre.

Geneviève se reculait épouvantée.

—La parole donnée! répliqua le baron d'une voix sourde, c'est ma bouche qui l'a donnée et non mon cœur! Je sais bien que ce que je fais est d'une brutalité révoltante, je sais bien que vous allez me mépriser, que jamais je n'aurais dû franchir le seuil de cette chambre sans y être appelé par vous.... Mais je vous aime, est-ce ma faute!......

—Ne vous ai-je pas dit que jamais vous ne seriez aimé de moi? Ne vous ai-je pas dit que notre mariage ne serait jamais que l'association de nos intérêts?

Il eut un geste de fureur.

—Oui....oui....Tout cela semblait possible, il y a un mois, parce que, il y a un mois, je ne voyais en vous qu'une charmante jeune fille que j'aimerais très mollement, bourgeoisement, qui serait encore plus mon amie que ma femme.... Et, quand vous m'avez manifesté vos capricieuses exigences, j'ai cru que je les respecterais aisément parce qu'il n'existait entre nous aucun sentiment extrême, ni haine, ni amour.... Mais je vous aime, entendez vous, autant que vous devez me détester, et je souffre horriblement de vous aimer! Si j'avais éprouvé il y a un mois ce que j'éprouve aujourd'hui, je vous aurais répondu: "Moi, être votre mari et ne pas être aimé de vous!.... Mais, j'aimerais mieux.... J'aimerais mieux vous tuer!" Et rien, rien au monde, n'existera pour moi tant que vos sentiments n'auront pas changé. Je vous adore, Geneviève, pardonnez moi ma violence...... Je ne sais plus mesurer mes paroles....

Il tendait les mains et sa voix s'était adoucie; mais ses yeux menaçaient toujours...

—Votre femme! s'écria Geneviève avec effroi.

Et elle reculait instinctivement devant lui.

—Votre femme, monsieur! Mais vous m'avez donc abominablement menti! Vous avez abusé de ma simplicité de jeune fille.... Votre femme! En vérité, je me demande si c'est bien vous qui prononcez une semblable parole! Votre femme? Pour le monde, oui! Pour vous, jamais! Aussi longtemps que vous l'exigerez, je jouerai la comédie mondaine à laquelle je me suis prêtée aujourd'hui, malgré l'immense tristesse que j'éprouvais; aussi longtemps que vous le désirerez je serai la maîtresse de votre maison, j'entretiendrai, j'étendrai les relations que vous donne ma famille: c'est ce que vous avez cherché en vous mariant....

—Autrefois, oui! Aujourd'hui, non! interrompit Candia avec une violence extrême. Ces relations, ce monde, je les foulerais joyeusement aux pieds pour un mot d'amour de votre bouche! Ah! je vous aime, et rien n'existe plus en moi que l'ardent désir d'être aimé de vous..

—Ah! je vois, monsieur, combien j'ai eu tort d'avoir confiance en vous....Je vous croyais un gentilhomme, par le cœur sinon par la naissance...... Je vous estimais, monsieur, j'étais prête à vous aimer très fraternellement...... Et vous me récompensez ainsi? Ah! retirez vous, monsieur, si vous ne voulez pas que je quitte votre maison cette nuit même pour me réfugier auprès de mon père!

—Vous.... me quitter!

Un flot de sang monta au visage du baron. Cette pensée le faisait chanceler.

—Vous êtes bien imprudente de me braver! Je vous aime, vous êtes ma femme......

Il s'élança sur la jeune femme, l'enveloppant presque de ses bras. Mais, soudain, Geneviève sentit une petite table derrière elle, et elle se souvint que, sur cette table, il y avait un couteau corse. Elle le saisit brusquement, et, levant la main, allait se porter un coup dans la poitrine......

—Vous croyez-vous donc le droit de vous tuer? s'écria le baron en ricanant.

Et déjà, il saisissait la main de la jeune femme. Geneviève blêmissait, sentant bien qu'elle ne pouvait résister à cette pression de fer.

—Ah! vous me faites mal, murmura-t elle.

—Je veux que, de vous-même, vous laissiez tomber cette arme et que vous me promettiez de ne plus commettre une semblable tentative! Car je veux que vous viviez, même si vous devez me mépriser toute votre existence....

Et il ne desserrait pas son étreinte.

Geneviève laissa tomber le couteau.

—Oui, dit-elle, oui, vous avez le droit d'exiger que je vive, et je vivrai; mais, s'il vous reste encore un peu de pitié au fond du cœur, épargnez moi de telles violences.... Je n'ai pas été habituée, monsieur, à me voir si rudement traitée.... Il faudra que j'aie le temps de m'accoutumer à votre caractère.... Mon père et mon frère ne m'ont jamais manifesté beaucoup de tendresse, mais ils n'ont jamais manqué d'égards envers moi.... Et je ne croyais pas, monsieur, qu'un homme pût lever la main sur une femme.

Candia écartait lentement ses doigts du poignet de Geneviève; et, à mesure qu'elle parlait, d'une voix basse et comme une voix lointaine, il se mettait à trembler: il avait honte de ce subit accès de violence; et furieux contre lui même, il baissait les yeux.

—Je ne vous en veux pas, monsieur, continuait Geneviève. Si vous m'aimez vraiment, vous êtes excusable...... Je vous promets d'être une femme douce, obéissante; mais j'espère qu'à l'avenir vous dominerez vos emportements. Vous m'avez déclaré vous-même que vous étiez fils de paysans, et ce n'est certes pas ce qui me ferait vous dédaigner...... Seulement j'ai été élevée dans un monde où l'on ne vaut sans doute pas mieux que dans les classes inférieures, mais où l'on se traite poliment, même quand on se déteste...... Cela vous explique que j'aie été terrifiée tout à l'heure; mais je vous assure que je vous pardonne de grand cœur si vous me promettez qu'une chose semblable ne se renouvellera plus.

Geneviève vit alors de grosses larmes glisser sur les joues de son mari.

Et le baron, après une longue lutte contre lui-même, tomba aux genoux de sa femme et il sanglota en baisant ses pieds.

—Comme vous m'humiliez! murmurait-il.

—Ne croyez pas cela, monsieur! Je suis simple, sans orgueil, je n'attache aucune importance aux titres de noblesse, et je ne verrai jamais en un homme que cet homme lui-même. Je vous crois assez intelligent, monsieur, pour que, sans grand effort, vous parveniez à reconquérir l'estime, la confiance que j'avais un peu légèrement placées en vous. Adieu, monsieur.

Il releva la tête et, au milieu de ses larmes, contempla Geneviève.

—Je ne me rappelle pas avoir pleuré, dit il, depuis le jour où j'ai quitté mon pays, embarqué sur un mauvais voilier. Plus tard, quand vous me connaîtrez mieux, je vous raconterai toute ma vie; et, moi aussi, je vous crois assez intelligente pour que vous ne rougissiez pas des débuts presque misérables de votre mari.... Oui, je suis un parvenu; mais, comme vous, je n'ai pas d'orgueil.... Je ne saurais appeler de l'orgueil la satisfaction d'avoir créé moi-même une grande fortune devant laquelle tout le monde s'incline... J'ai fait des efforts insensés, ils ont toujours été couronnés par le succès; je viens d'éprouver ma première défaite, et c'est pour cela que je pleure, que je suis effroyablement humilié. Rien, désormais, ne pourrait éveiller l'orgueil dans mon âme que l'amour que j'implore de vous.

Geneviève eut un geste indigné.

—Oh! Ne craignez plus rien, madame, je suis enfin redevenu maître de moi. Pardonnez-moi ma folie....Ce matin, encore, je me disais que je ne voudrais vous recevoir que de vous-même, je me promettais d'être fort contre mon amour, j'étais loyalement disposé à tenir mon serment de vous respecter. Je ne renonçais certes pas, pas plus que maintenant, à me faire aimer de vous; mais je m'étais tracé une rigoureuse ligne de conduite, celle que je suivrai d'ailleurs. Je ne vous parlerai pas de ce qui regarde mon beau-frère et mon beau père: je tâcherai simplement qu'ils soient toujours satisfaits de moi.... Mais, pour vous, madame, je veux une existence de reine; je veux que la vie de la baronne de Candia s'écoule en un rêve perpétuel, je veux que vous ayez tout le bonheur qu'on peut avoir sans amour.... Et moi, ainsi que je vous l'ai dit en vous recevant chez moi, je serai votre serviteur bien humble, bien dévoué.... Je n'ai pas su demeurer cela aujourd'hui, mon amour m'a égaré, j'ai perdu tout le chemin accompli dans votre esprit, je n'ose pas dire dans votre cœur..... Pardonnez-moi?

Il prit les mains de Geneviève et y mit ses lèvres brûlantes. Puis, il se retira à reculons, enveloppant la jeune femme de ses regards de feu. Et il partit enfin, d'un pas chancelant.

Et Geneviève qui, toute tremblante, refermait la porte de sa chambre, l'entendit qui sanglotait éperdument dans la serre.

Il s'était arrêté devant les rosiers transportés d'Epinay: le lendemain matin, Geneviève les trouva humides de ses larmes, comme s'ils eussent reçu la rosée dans son jardin.

Cependant, le baron s'était décidé à regagner sa chambre, et il était tombé, anéanti, sur un fauteuil; ses yeux se fixaient sur le tapis avec hébétude. Par moments, il murmurait:

—Geneviève......, Ma femme!......

Ah! que tout Paris aurait ri, si l'on avait appris sa mésaventure! Mais il comptait bien qu'elle demeurerait secrète; il tromperait tout le monde par son allure de mari heureux. Et quand il se rappelait ce qu'il était, les amours flatteuses qui avaient occupé une partie de sa vie, les mariages qu'il avait refusés, il souffrait abominablement.

—Et j'ai été stupide avec elle! Je n'aurais eu qu'à profiter de sa gracieuseté pour ma mère, à l'emmener en Provence, dans cette belle solitude des montagnes: à me montrer parfaitement respectueux, à toujours la traiter en jeune fille.... Et, ne fût-ce que par lassitude, elle serait tombée immanquablement entre mes bras.... Oh! que l'homme est bête quand il est possédé par une femme! Si celle-ci ne m'avait pas résisté, je l'aurais prise, comme tant d'autres; je l'aurais vraiment aimée six mois; puis c'eût été une aimable compagne, nous aurions vécu très poliment, avec la banale amabilité des gens du monde.... Et je vais en être fou toute ma vie!.... Ah! il faut que j'étouffe cet amour, que je me rende maître de moi!

Se sentant oppressé, il ouvrit une fenêtre: le jour se levait, gracieux et doux....

Le baron prononça amèrement:

—Quelle jolie matinée pour le lendemain d'une nuit d'amour!

La caresse fraîche du matin le calma un peu; mais il eut honte à la pensée qu'un de ses domestiques pourrait découvrir qu'il n'avait pas passé la nuit chez sa femme. Et il sortit et gagna le Bois-de Boulogne.

—Je rentrerai au milieu de la matinée; personne ne saura à quelle heure je suis parti.... Je reviendrai pour assister au reveil de l'épousée.

Geneviève, debout contre une fenêtre, le vit partir; et alors seulement elle songea à se reposer. Malgré les affirmations respectueuses du baron, elle était restée éveillée, sur la défensive, craignant encore une trahison. Et, quand le jour avait commencé de paraître, elle l'avait accueilli comme une délivrance; dans le jour, elle s'imaginait n'avoir rien à redouter.

Elle baissa vivement le rideau qu'elle avait écarté pour jouir des premières lueurs. Son mari, avant de s'éloigner, se retournait et contemplait douloureusement sa fenêtre.

—Ah! Pourquoi m'aime-t-il? fit-elle, avec un profond découragement. Et je ne puis le quitter; il se vengerait sur mon père.... Je lui ai d'ailleurs engagé ma parole; et, tant qu'il me respectera, je dois rester la baronne de Candia, moi qui suis devant Dieu, la femme de Raymond de Marignac.

XIV

BARONNE DE CANDIA.

Geneviève eut quelques instants de bonheur lorsqu'elle s'éveilla au milieu de la matinée. La vue de sa modeste chambre de jeune fille, de ses chastes meubles blancs et bleus, lui donnait, comme en un rêve, la sensation de l'autrefois, lorsqu'elle s'éveillait, souriante, à Epinay, la pensée toute pleine de Raymond, que le soleil et le parfum de ses fleurs venaient la caresser....

Et elle demeura assez longtemps, les yeux mi-clos, essayant d'oublier la réalité, de ne pas entendre les bruits de l'hôtel. Et elle se disait qu'elle aurait ainsi de longues heures de solitude, qu'elle diviserait sa vie en deux parts, dont l'une appartiendrait rigoureusement au monde, à son mari, mais dont l'autre serait sienne et où elle pourrait s'abandonner sans contrainte à la douceur des souvenirs heureux.

Soudain, elle distingua la voix de son mari. Il était dans la serre et parlait très bas. Elle se leva et alla coller son oreille contre la porte. Il interrogeait la femme de chambre.

—Alors, madame n'a pas encore sonné?

—Non, monsieur; et je n'ose pas entrer....

—Gardez vous en bien. Madame est très fatiguée. Seulement, dès qu'elle s'éveillera, demandez-lui si elle veut bien me recevoir.

Et Candia quitta la serre, sifflotant très joyeusement une ariette provençale, en homme parfaitement heureux. Geneviève comprit qu'il commençait de jouer l'indispensable comédie du mari satisfait: ne fallait-il pas tromper les domestiques, ces terribles indiscrets? Elle pensa qu'elle devait l'aider.... Et bientôt elle était debout, appelait sa femme de chambre, se laissait coiffer, puis faisait prévenir le baron qu'elle l'attendait.

Il se présenta très gentiment devant elle, ayant séché toutes ses larmes, le regard clair et content, les lèvres aimables.

Il tenait à la main un simple bouquet de fleurs champêtres. Et tandis que la femme de chambre allait et venait dans la pièce, l'oreille aux aguets, sous prétexte de "préparer les affaires de madame", il dit en s'inclinant:

—J'ai pensé que vous deviez être fatiguée de l'éternel, du classique bouquet du fiancé avec son papier à dentelle; et en vous quittant ce matin, je suis allé, comme le ferait le plus modeste de mes employés, vous cueillir ces simples fleurs dans le Bois de Boulogne; mes amis riraient de moi s'ils apprenaient une chose semblable; mais vous me pardonnerez, je l'espère, cet enfantillage?

—Je le trouve charmant, mon ami, et je vous remercie.

Et elle respira, dans ce bouquet de fleurettes, la bonne fraîcheur de l'herbe.

Comme la femme de chambre se retirait, le baron dit d'un ton légèrement amer:

—J'ai peut-être prononcé des paroles qui vous ont blessée? Mais vous devez comprendre qu'elles étaient indispensables.

—Votre amitié ne me blessera jamais, répondit Geneviève avec une grâce un peu hautaine. Et je vous suis vraiment reconnaissante de m'avoir apporté ces petites fleurs. Puis-je maintenant aller embrasser votre mère?

—Elle vous accueillera de grand cœur. Rappellez-vous que vous m'avez promis d'avoir un peu pitié d'elle!

—J'accomplis toujours mes promesses, monsieur, sans qu'on ait besoin de me les rappeler.

Elle se rendit auprès de la vieille maman Sermetis, qui l'appela sa chère enfant et la serra avec effusion sur sa grosse poitrine.

—Et je suis une sotte, s'écriait la mère de Candia, oui une sotte! J'aurais dû partir hier pour ma Provence, vous laisser tous les deux! Est-ce qu'on doit troubler des amoureux?.... Et voilà! Je n'ai pas su; j'avais envie de vous revoir encore, pas lui, mais vous que j'aime de tout mon cœur!

—Moi aussi, madame, je vous aime bien.

Geneviève n'avait pas besoin de mentir pour tenir sa promesse vis-à-vis de Mme Sermetis. Dans tout ce monde qui l'entourait depuis quelques jours, elle n'avait senti que fausseté, égoïsme; jamais, pas même chez son père, son frère ou sa tante, un mouvement du cœur.... Et elle éprouvait une réelle consolation à voir que le cœur de maman Sermetis lui était ouvert tout entier.

Candia la remercia d'un regard chargé de reconnaissance. Et Geneviève demanda alors à sa belle-mère de rester à Paris jusqu'au moment où eux-mêmes s'absenteraient; car, tout en annonçant à leurs amis qu'ils partaient pour un long voyage, ils avaient décidé de rester d'abord chez eux, débarrassés des importuns.

Maman Sermetis se fit bien prier; mais elle accepta, les larmes aux yeux. Et il sembla à Geneviève qu'elle serait tranquille pendant tout le séjour de sa belle-mère.

Une semaine s'écoula dans une parfaite intimité, avec de rares apparitions du comte de la Terrade ou de son fils, une seule visite de Mme du Bandau; et, grâce à ces bonnes langues, le bruit se répandait dans Paris que les Candia formaient un très heureux ménage. Le baron ne quittait sa femme que pour passer les heures indispensables dans sa maison de banque, et il revenait bien vite se mettre aux ordres de Geneviève, l'enveloppant des plus délicieuses gâteries, mais ne faisant plus la moindre allusion à son amour ou à leur étrange situation.

Et, malgré la quiétude où elle vivait, Geneviève éprouvait parfois des moments d'angoisse, comme sous la menace d'un danger inconnu.

Trois semaines environ après son mariage, le comte de la Terrade se présenta une après-midi chez elle. Et tout de suite elle vit qu'il était très préoccupé, très inquiet.

—Tu es seule, Geneviève?

—Oui, mon père.

—Ton mari ne reviendra sans doute pas avant une heure ou deux?

—Je ne le pense pas.

—Tant mieux! J'ai besoin de te parler en secret.

Toute bouleversée par l'agitation de son père, Geneviève balbutia:

—Vous avez besoin de me parler en secret...... de mon mari?

—De lui, de toi, de moi! Allons dans ta serre, là-haut; c'est le meilleur endroit de ta maison pour causer loin des indiscrets.

Quand ils furent installés sur un petit banc que recouvraient des coussins de peluche, le comte, plongeant ses yeux dans ceux de sa fille, demanda lentement:

—Où en es-tu avec ton mari?

—Que voulez-vous dire, mon père? répliqua la jeune femme avec un mouvement d'indignation.

—Ma chère enfant, tu t'es conduite en fille parfaite, dévouée, et je t'en ai une grande reconnaissance; je t'ai plainte et te plains encore de toute mon âme, mais nous étions forcés de nous incliner devant la destinée, si nous ne voulions pas sombrer: tu m'as sauvé, merci!

—Eh bien, mon père, qu'avez-vous encore à exiger de moi?

—De toi, rien; mais, de ton mari....

Il la fouilla, de nouveau, de son regard:

—Ton mari t'aime profondément; toi, tu ne l'aimes pas, je le sais, c'est ton droit; mais n'as-tu pas commis quelque imprudence à son égard? Ne l'as-tu pas blessé par ton orgueil?

—Qu'est-ce qui peut vous faire supposer une chose semblable mon père?....

—As-tu loyalement répondu à son amour! interrogea le comte d'une voix à peine perceptible.

—Oh! mon père! murmura Geneviève.

—Ma foi, tant pis si je m'exprime ainsi! Tu n'as plus de mère. Nous devons beaucoup au baron, et c'est toi seule qui peux acquitter notre dette envers lui. Tu l'as fait, je n'en doute pas; mais je crains que ton orgueil n'ait gâté nos affaires, car le baron n'agit pas envers moi comme je m'y serais attendu. Je suis encore entre ses mains, et il ne me plait pas d'y rester plus longtemps......

Le visage de Geneviève se plissa douloureusement: encore des questions d'affaires, de l'argent!

Elle avait cru en finir, d'une seule fois, avec ces turpitudes, et elle avait à peine eu le temps de s'accoutumer à sa nouvelle vie que cela recommençait! Elle eut un geste de dégoût; mais son père ne sembla pas s'en apercevoir: il exposait sa situation avec un tranquille cynisme:

—Par suite des circonstances que je t'ai déjà expliquées et sur lesquelles il est inutile de revenir....

—Non, non, mon père!

—J'avais près de deux millions de dettes. Tous mes créanciers, d'ailleurs, confiants dans mes idées, dans mes plans d'avenir, attendaient qu'une heureuse spéculation me permît de les désintéresser. Ton mari s'est d'abord conduit très gentiment: sur ta promesse que tu consentais à l'épouser, il a tout payé; il faisait du reste un assez beau mariage pour se montrer généreux. Mais il a cessé, une fois le mariage accompli, de se conduire en gentilhomme...... Malgré mes allusions, il semble ne pas comprendre que les papiers, les titres relatifs à ces dettes doivent se trouver dans ma caisse et non dans la sienne, de telle sorte que, si je ne suis plus le débiteur d'une cinquantaine de bons-hommes que je traitais de haut, j'ai un unique et formidable créancier qui est mon gendre...... Cela est inadmissible!

Et le comte répéta plusieurs fois, comme profondément outragé:

—Oui.... inadmissible.... inadmissible.... je ne puis consentir à demeurer sous la dépendance d'un petit monsieur....

A qui vous devez une immense gratitude, mon père! interrompit Geneviève, indignée.

Certes, elle n'aimait pas son mari; mais elle reconnaissait loyalement que depuis le jour où il lui avait été présenté, c'était lui et non la famille de la Terrade qui jouait le beau rôle.

—Vas-tu prendre la défense de ton mari contre moi? s'écria violemment le comte.

Mais, s'adoucissant aussitôt:

—Ma chère petite, le baron a donc réuni le dossier de mes affaires, il l'a enlevé de sa maison de banque, il l'a transporté ici, j'en suis certain, Gaston l'a vu....C'est évidemment dans l'intention de me le remettre; mais je trouve qu'il tarde à le faire....Voyons, ne t'en a-t-il pas parlé?

—Les affaires de mon mari ne me regardent pas!

—Tu as dû voir pourtant ce dossier dans son cabinet..........là.......près de cette serre?

Candia avait installé son cabinet dans la pièce qui correspondait au petit salon de Geneviève; et la porte de cette pièce n'était pas fermée, à peine poussée.

Le comte se leva lentement, se glissait jusqu'à cette porte. Il n'eut qu'à l'entr'ouvrir pour voir, sur le bureau de Candia un énorme dossier bourré de traite et de papier timbré.

Quelques pas de plus, un peu de hardiesse, et il s'en emparait. Mais Geneviève avait bondi et lui barrait le passage.

—Oh! pas cela, mon père!

—Tu diras, qu'entrant dans cette pièce, tu as vu ces papiers et que tu as cru....

—Je ne pourrai rien dire de semblable, mon père, car je ne pénètre jamais ici.

—Tu n'es donc pas plus avancée que cela dans l'intimité de ton mari?

Je ne veux pas qu'on touche à quoi que ce soit dans cette maison en l'absence de mon mari!....

Le comte la regarda en dessous, marmottant:

—Voilà des scrupules bien inutiles; tu t'en débarrasseras!

Geneviève restait debout, intrépide, devant l'appartement de son mari.

—Soit! finit par dire le comte, tu as sans doute raison, et il ne sera pas mauvais que tu donnes une leçon à mon gendre....

—Moi!.... Donner une leçon au baron! balbutia Geneviève interloquée.

—Mais tu t'es donc enflammée pour lui, toi qui le traitais de si haut!

—Je n'ai aucune confidence à vous faire sur mes sentiments, mon père; mais la conduite de mon mari est toujours si délicate envers moi et les miens que je n'ai pas autre chose à lui dire que: merci!

—Oh! je sais qu'il est très amoureux et ne te refuse rien: il n'osera donc pas te répondre par un refus quand tu lui demanderas que ce dossier quitte sa maison pour retourner à sa véritable place, c'est-à-dire chez moi.

Geneviève blêmissait! Elle! elle, demander quoique ce soit à son mari, elle qui lui avait refusé l'unique satisfaction qu'il demandât bien humblement!

—Mon père, il n'a jamais été et il ne sera jamais question d'argent entre mon mari et moi, et je trouverai toujours bien fait ce qu'il fera à cet égard!

Le comte rougit violemment et un long frisson de colère l'agita: il s'attendait à trouver la fille douce et docile qu'il avait, sans vergogne, sacrifiée à ses intérêts, et Geneviève osait lui résister?....

Mais il se calma en se disant que sa fille était encore une petite sotte et que le temps la changerait. Il l'embrassa et dit avec philosophie:

—Je vois que j'avais eu tort de compter sur toi. Adieu!

—Pour tout ce qui sera juste, mon père, vous pouvez compter sur mon respect et mon dévouement.

—Si tu crois que la justice est de ce monde, toi!.... Enfin, adieu!

Il alluma une cigarette, coupa une fleur à un des rosiers de Geneviève, se la fit attacher par elle à la boutonnière et sourit aimablement comme si rien ne s'était passé.

Et il partit en songeant.

—Raté aujourd'hui, mais elle y viendra!

Après le départ de son père, Geneviève eut une grande crise de larmes. Elle était profondément humiliée: sa famille ne voyait, dans son mariage, que le profit qu'elle pouvait en tirer; et, malgré qu'elle en souffrît, elle se fût résignée à accepter la chose si son mari eût envisagé leur situation avec le même cynisme; mais qu'elle honte vis-à-vis d'un homme qui écartait dédaigneusement toutes ces questions d'argent et dont l'unique ambition était maintenant de conquérir par sa tendresse le cœur de sa femme!

Maman Sermetis la surprit au milieu de son désespoir, et, tout de suite, elle déclara qu'elle savait la cause de ces larmes; quelque méchanceté, quelque brutalité de son fils! Et, à la façon dont elle parlait de son fils, il était facile de juger que cette mère avait presque honte de l'aimer, comme s'il eût commis jadis de vilaines actions.... Seulement, les mères aiment toujours.

Et Geneviève niant, Geneviève assurant que son mari était bon....

—Ta, ta, ta! Je sais bien, moi, de quoi il est capable! Et pourtant, je le trouve moins violent qu'autrefois; c'est vous qui l'avez adouci, vous qui aurez été le bon ange de sa vie.

—Oh! je vous en prie, ne lui dites pas que vous m'avez vue pleurer.

—Dieu non! Je ne me mêlerai jamais de ce qui se passe entre vous; je me contente de vous aimer.

Quelques jours encore s'écoulèrent. Maman Sermetis avait annoncé son départ, elle ne quittait plus Geneviève, jouissant des dernières heures. Le baron semblait et se déclarait très heureux.

Mais, un matin, Geneviève, un peu effrayée, se trouva seule en face de lui. Maman Sermetis avait quitté Paris en suppliant qu'on vînt lui rendre visite en Provence. De nouveau la jeune femme avait peur de son mari.

Cependant, Candia ne changea rien à la ligne de conduite qu'il s'était tracée, entourant sa femme des soins les plus exquis, ne s'absentant que pour ses affaires, et toujours aussi respectueux qu'un fiancé, ramenant le soir Geneviève à la porte de sa chambre et se permettant uniquement de lui baiser la main au baiser dont la brûlure renouvelait chaque soir les angoisses de la jeune femme.

Et, maintenant qu'elle était seule, absolument libre, certaine que son mari n'exerçait contre elle aucune surveillance, elle songeait à s'échapper un jour, tandis qu'il la croirait à la promenade ou dans quelque magasin elle irait à Asnières, elle retrouverait la maison du bien-aimé, elle saurait où on lui avait élevé une tombe, elle pourrait aller prier sur la terre qui le recouvrait, la fleurir..

Après ces deux longs mois, on avait évidemment découvert son cadavre: la Seine ne garde pas éternellement ceux qu'elle a engloutis.

La pensée que Raymond pût encore être vivant ne lui venait même pas. Tous les journaux avaient longuement raconté son mariage; quelques-uns même avaient décrit son hôtel de la rue Pergolèse: s'il eût été vivant, Raymond eût certainement trouvé le moyen d'arriver jusqu'à elle. Elle s'imaginait toujours avoir été victime d'une hallucination, dans la sacristie de Sainte-Clotilde, le jour de son mariage....

Et, une après-midi, après avoir fait une courte promenade dans le Bois-de-Boulogne, elle renvoya sa voiture, dit qu'elle rentrerait à pied et se dirigea aussitôt vers le chemin de fer de ceinture.

Quelques instants plus tard, elle descendait à la gare Saint-Lazare et repartait pour Asnières. Dans le wagon, elle mit une double voilette; elle n'allait certes rien faire de mal; mais elle devait sauvegarder la réputation de la baronne de Candia.

Arrivée à Asnières, elle s'engagea timidement dans les petites rues, où sont des jardins minuscules, qui bordent la Seine. Elle ne voulait demander son chemin à personne, et elle essayait de se diriger grâce aux vagues indications données autrefois par Raymond. Après une heure de recherches, elle aperçut enfin le nom de la rue....

—C'est ici qu'il habitait!

Elle resta plusieurs minutes immobile, suffoquée, avant d'oser pénétrer dans cette rue. Et elle se demandait ce qu'elle ferait quand elle arriverait devant la maison. Entrerait-elle? Et quel prétexte inventer pour cela? Aurait-elle la force de s'adresser à cette grand'mère, à ce vieux serviteur, dont Raymond avait été l'unique espérance en cette vie?...... S'ils allaient deviner qui elle était, elle la cause de l'irréparable malheur?.... Non! Elle n'oserait pas, du moins cette fois, arriver jusqu'à eux; elle interrogerait des voisins.

Et peu à peu elle s'engageait dans la rue, glissant contre les petits murs ou les haies fleuries qui délimitaient les jardins.

Et à mesure qu'elle se rapprochait du numéro de Raymond, son cœur se serrait.

Soudain, elle crut que la terre s'entr'ouvrait, que tout s'écroulait sur elle. Elle avait entendu, réellement entendu

—Non, Protais, non! Je ne veux pas encore rentrer: il fait si bon ici....

Geneviève tomba à genoux, toute secouée de sanglots.... Raymond était vivant!

Elle pouvait le voir, à travers les branchages de la haie, étendu dans un long fauteuil entouré de couvertures, et si pâle que le souffle de la mort semblait encore sur lui.

La vieille marquise se promenait dans les petites allées, toujours coquette, la figure fraîche sous sa mantille, les mains très finement gantées, et elle disait:

—Laisse-le donc un peu, Protais, si ce soleil couchant lui fait du bien!

—Oui, oui, bougonna Protais, avec ça que ça nous réussit quand on désobéit au docteur! C'est l'heure de rentrer, allons!

Il était devenu très autoritaire, Protais, depuis l'extravagante folie de Sainte-Clotilde, une folie après laquelle le docteur Grandieu—qui, d'ailleurs, croyait tout bonnement comme Protais le lui avait affirmé sur l'ordre de Raymond, que son malade avait eu envie d'aller se promener au bord de la Seine—avait menacé d'abandonner un malade aussi déraisonnable.

—Il a fallu vous sauver la vie deux fois, monsieur le marquis, continuait furieusement Protais; ça ne réussirait peut être pas une troisième.

Raymond se laissa emmener, mais, à mi-chemin de la maisonnette, il demanda:

—Mon rosier.

Protais se baissa pour prendre un amour de rosier de Bengale et le donna à Raymond qui le respira longuement.

Geneviève reconnaissait la bouture donnée à Epinay. Et, quand Raymond eut disparu dans la maisonnette, elle se releva, péniblement, le visage sec, les yeux en feu, la gorge étranglée, qu'elle dut défaire le col de son vêtement....

Était-ce possible? Raymond vivait! Et elle était à un autre! Un autre dont la reconnaissance la faisait la femme pour la vie....

—Non, non! je ne le veux pas! Et, puisque je ne puis être à Raymond!....

Une ruelle était devant elle, menant à la Seine. Elle courut à la berge et allait se précipiter....

—Mais je n'en ai pas le droit! Ce serait manquer à ma parole, au marché que j'ai volontairement conclu! Je me dois à cet homme!

Elle erra encore longtemps devant l'eau tentatrice qui lui promettait le repos....

Elle n'osa pas, malgré une cuisante envie, retourner devant la maisonnette de Raymond; car alors elle serait entrée, et elle ne le pouvait pas, elle ne le devait pas. Elle respectait la fidélité librement jurée à ce mari qui était un étranger pour elle....

Et, quand elle revint, à l'heure du dîner, à l'hôtel de la rue Pergolèse, elle avait honte, comme si elle sortait d'un rendez vous criminel.

—Pardonnez-moi, murmura-t elle; je me suis attardée, mon ami....

—Je ne vous reprocherai jamais de vous attarder chez les malheureux, dit galamment le baron.

Il fournissait, de la meilleure foi du monde, une excuse à sa femme. Et il ajoutait:

—Seulement, convenons bien que je serai toujours de moitié dans vos charités.

Ils demeurèrent très silencieux pendant tout le repas, et Geneviève remarqua que son mari semblait très préoccupé.

Le soir, à l'heure habituelle où il lui disait adieu, il alla dans son appartement et en revint portant une grosse liasse de papiers, dans laquelle Geneviève reconnut aussitôt le dossier de son père.

—Ma chère amie, demanda le baron comme gêné, voudriez-vous m'accorder quelques instants d'entretien?

XV

HEUREUX PÈRE.

Geneviève jeta un regard effaré sur son mari, sur ce dossier surtout, une menace terrible dont il allait se servir sans doute pour essayer encore d'imposer son amour.

Et, craignant que, dans le salon, trop ouvert aux domestiques, une oreille indiscrète ne surprît le mystère de son mariage, la honte de la famille de la Terrade, elle dit:

—Montons, mon ami.

Elle pensait rester dans la serre; mais le baron lui montra une petite porte dissimulée dans les feuillages, ou aboutissait un escalier de service.

—Je redoute toujours les indiscrétions; permettez-moi d'entrer chez vous, ou ayez la bonté de passer dans mon cabinet.

Elle voulut lui prouver qu'elle ne le craignait point, et bravement:

—Chez moi, monsieur!

Ils pénétrèrent dans son petit salon et Candia en referma soigneusement la porte.

Auparavant, il avait posé le dossier sur une table. Et il demeura assez longtemps sans oser parler, visiblement timide, gêné......

Et Geneviève, semblant très calme, dut l'interroger.

—Puis je vous être bonne à quelque chose, mon ami?

—J'ai besoin que vous m'écoutiez avec beaucoup d'indulgence, répondit lentement Candia. Malgré la franchise avec laquelle nous nous traitons habituellement, j'ai aujourd'hui des choses si délicates.... même un peu pénibles à vous communiquer!

—Parlez en toute liberté, mon ami.

—C'est que je crains de mal expliquer ma pensée.... Peut-être croirez-vous que je suis uniquement poussé par le désir de faire étalage de services rendus?

—Je croirai exactement ce que vous me direz, sachant que, comme moi, vous détestez le mensonge: parlez donc!

—Eh bien, ma chère amie....

Il mettait la main sur le dossier:

—Il s'agit d'argent! Nous en avons bien rarement parlé, et nous allons en parler pour la dernière fois: pardonnez-moi si je ne m'exprime pas avec la délicatesse d'un vrai gentilhomme; je vous assure que je fais bien ce que je peux pour m'élever jusqu'à vous.

Il avait des larmes dans la voix; et il dut s'arrêter pour dominer son émotion.

—J'ai besoin de vous parler de votre père, et il faut que je le fasse en toute liberté.... Et ce n'est pas du bien que j'aurai à vous en dire.

—Monsieur! prononça Geneviève avec un mouvement d'indignation.

—Oh! vous souffrez trop par lui pour que vous ne m'écoutiez pas jusqu'au bout.

—Je ne me reconnaîtrai jamais le droit de juger les miens.

—Vous auriez raison si les mobiles auxquels vous obéissez étaient les leurs; mais ils agissent vis-à-vis de tout le monde, avec un si terrible égoïsme, que mon devoir est de vous protéger.

La voix de Candia était ferme, maintenant, même un peu autoritaire; et Geneviève sentait qu'elle devait l'écouter avec sympathie.

—C'est une chose abominable que la façon dont notre mariage a été conclu. On vous a sacrifiée, on a disposé de vous comme si vous étiez un objet, ou une bête de prix, ou une propriété.... Oh! ne m'interrompez pas! Vous allez me dire que j'ai été complice, que j'ai profité de cette monstruosité....

—Il me semble en effet que vous avez, moins que tout autre, le droit de juger la conduite de mon père en ceci?

—Je vous répondrais aisément que j'ai une sublime excuse, que j'aurais fait encore plus pour vous posséder, puisque je vous aime follement!.... Mais j'ai promis de ne plus vous importuner de mon amour, et je serais bien sot de le faire, dans ce petit logis qui est votre chose à vous et dont je ne franchis jamais le seuil sans votre autorisation.

Il eut un soupir, comme un hoquet, puis reprit avec un accent de douleur:

—Comment se résoudra notre situation? Serons-nous à jamais deux étrangers l'un pour l'autre?.... Peu importe en ce moment! Ce n'est pas ce que j'ai à examiner. Mais vous êtes ma femme, et j'entends que ma femme soit libre, heureuse, dégagée de tous les soucis de la vie; et, si je consens à ce qu'elle ne soit pas sous ma dépendance, ce n'est pas pour qu'elle retombe sous celle de son père!

Geneviève baissa la tête: elle comprenait la généreuse pensée de son mari.

—Je ne veux pas que vous soyez de nouveau victime de votre dévouement à votre père, à votre frère: vous avez assez fait pour eux!

—Mais tout cela, monsieur, murmura péniblement Geneviève, vous ne l'ignoriez point quand vous m'avez épousée; pourquoi est-ce aujourd'hui seulement...?

—Parce que je viens seulement de terminer la liquidation des affaires de M. de la Terrade.

—Et il vous en a coûté deux millions! prononça Geneviève d'un ton amer.

On l'avait vendue pour deux millions! Candia eut un geste d'insouciance.

—Le chiffre importe peu. Ce qui est plus grave, c'est que le comte de la Terrade, retrouvant un nouveau crédit, est déjà prêt à s'engager dans de nouvelles spéculations: il a toujours été et sera toujours un joueur malheureux, et je ne veux pas qu'il compromette ma fortune qui est la vôtre, je ne veux pas que, dans un an, dans deux ans, à la suite de quelques folies, il vienne vous trouver et vous dire, de son petit ton léger: "Ma chère enfant, j'ai encore sottement perdu plusieurs centaines de mille francs; et, comme je n'ai pas le premier sou pour les payer, obtiens de ton mari qu'il fasse honneur à ma signature." Je ne veux pas qu'une semblable humiliation vous soit imposée, madame; ce serait pour vous la plus cruelle de toutes les souffrances que demander de quoi que ce soit à votre mari.

Candia poussa alors le dossier du comte de la Terrade vers Geneviève.

—Je crois donc sage de mettre un frein à l'éternelle jeunesse du comte de la Terrade; mais je ne veux pas non plus que, ni maintenant, ni jamais, vous ayez à souffrir de voir votre père sous la dépendance de votre mari: il sera uniquement sous la vôtre. Voici le dossier de toutes ses affaires, vous devenez son unique créancier....

—Mais que voulez vous que je fasse de tout cela, monsieur? balbutia Geneviève.

—Le garder, simplement. Votre père saura, par moi, qu'il doit désormais respecter votre tranquillité: sa situation sera d'ailleurs très satisfaisante, car il aura un intérêt dans ma maison de banque. Il ne vous importunera plus, comme j'ai compris qu'il a osé le faire, de ces questions d'argent qui vous sont horriblement pénibles....Et quant à nous, madame, nous n'en parlerons plus!

—Vous vous conduisez en vrai gentilhomme, murmura Geneviève embarrassée, je ne sais comment vous remercier.

Il lui baisa la main et se retira.

Geneviève demeura longtemps immobile, hypnotisée par la vue de ce dossier, écrasée par la générosité de son mari, non par la générosité du million, mais par la délicatesse avec laquelle il la rendait indépendante, maîtresse de son père. Sans être experte en affaires, elle avait déjà éprouvé cette crainte de voir le comte lancé dans de nouvelles spéculations, y sombrant encore et venant lui demander l'aide de son mari!

D'avance, Candia s'enlevait cette arme si puissante: il restait fidèle à son serment de ne conquérir sa femme que par son cœur....

Et la malheureuse se sentait si irrémédiablement enchaînée à lui que, les jours suivants, malgré une perpétuelle vision du malade étendu dans le petit jardin d'Asnières, elle n'osa pas quitter Paris.

Et pourtant la pâle et mélancolique figure de Raymond était sans cesse devant ses yeux. Elle comprenait qu'il s'était résigné, qu'il avait consenti à souffrir en silence pour ne plus troubler sa vie. Sans doute il avait appris son mariage par les journaux, au moment même où il avait lieu, et il était accouru à Sainte-Clotilde dans un coup de folie, déjà presque guéri, et l'émotion, le désespoir avaient encore failli le tuer.... Vingt fois Geneviève commença une lettre pour expliquer sa conduite, implorer son pardon; et elle brûlait tous ces chiffons de papier, et l'invincible désir de revoir Raymond lui étreignait le cœur.

Elle céda, un jour, incapable de lutter plus longtemps; dès le matin, elle savait qu'elle irait à Asnières, et elle prévint son mari qu'elle rentrerait peut-être tard.

—Si c'est pour vos pauvres, dit-il avec sa bonne grâce habituelle, soyez très généreuse: j'ai une liquidation superbe à la Bourse.

Au milieu de l'après midi, Geneviève arrivait à Asnières, décidée à une folle tentative, elle ferait appeler Protais par un voisin, et elle lui demanderait si Raymond était en état de la recevoir. Elle n'avait pu se résoudre à écrire une lettre; c'est si sec une feuille de papier! Tandis que, par sa parole si douce, elle mettrait un baume sur la douleur de Raymond, elle lui apprendrait à se résigner comme elle se résignait elle-même....

Mais, quand elle se trouva devant la maisonnette, elle eut un brusque sursaut: tout était clos.... Elle s'approcha, regarda par-dessus la haie: les allées du petit jardin n'étaient plus ratissées, herbes, plantes et arbustes poussaient à l'aventure; et, au milieu d'une rangée de pots, il y avait une place vide, le petit rosier du Bengale avait disparu. Accablée par l'incertitude, Geneviève dut s'appuyer sur la petite haie; puis, ayant un peu pleuré, elle se hasarda à sonner, un timide coup de la cloche suspendue à la grille.

Elle sonna plusieurs fois mais n'obtint aucune réponse. Enfin, comme elle s'éloignait, une voisine parut sur sa porte.

—Ils sont partis, madame.

—Ah! prononça Geneviève, essayant de se donner une allure indifférente. Et vous savez peut être où ils sont allés?

La voisine secoua la tête. Non, elle ne savait pas: des gens qui ne contaient leurs affaires à personne, quoique le jeune homme ne fût pas fier; mais la vieille dame avait certainement le mépris de ses voisins....

—C'est pour la convalescence du blessé? interrogea Geneviève en tremblant.

—Ça se peut.... oui, j'ai entendu dire par le médecin, au moment où il partait, que le changement d'air achèverait de le guérir.... Mais il était encore bien pâle; et ça se comprend, après une pareille aventure.

—Pensez vous que quelqu'un connaisse leur nouvelle adresse dans le quartier?

—Non, non! Ils ne l'ont donnée qu'à la poste, et la poste ne vous la dira pas; mais, si c'était pour quelque facture, ma petite dame, n'ayez crainte: ils n'ont jamais fait tort d'un sou à personne.

Geneviève s'en retourna lentement à la gare; de grosses larmes coulaient une à une sur ses joues; elle ne songeait pas à les essuyer et les laissait tomber sur son corsage.

A continuer.

L'esprit d'autrefois.

C'était en 1870.

Collin venait de chanter la *Marseillaise*, à l'Opéra, comme chaque soir, lors que le public s'avisa de lui demander, à grands cris, le *Rhin allemand*, de Musset.

Le ténor fit désespérément signe qu'il ne savait pas suffisamment la célèbre réponse de Musset au chant d'Arndt.

Alors Emile de Girardin, se penchant hors de la loge d'avant scène qu'il occupait, eut ce mot superbe:

—Comment! il vous faut donc plus de temps pour *apprendre* le "Rhin" que pour le *prendre*!!!

Un tonnerre d'applaudissements récompensa ce premier mot chauvin, auquel Jules Favre et ses amis en ajoutèrent de moins spirituels, hélas!

Petit dictionnaire de Charenton: Suicide.—Flûte pour la vie!

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et als. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement sur le règlement rendu et signé le 19 février 1894, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, enfin tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet No 269, borné par les rues Perdido, Gravier, Dryades et Sud Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire de cette ville, le 30 novembre 1833, et mesurant, au pied américain, trente-un pieds (31) onze (11) pouces et cinq (5) lignes de façade rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 34.732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix neuf certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Kentucky et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf de l'îlet No 348, borné comme il est décrit plus haut, sur un plan lithographié fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Jules Quantin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell ancien notaire en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesquels dits lots mesurent, au pied américain, conformément au dit plan de Louis H. Pilié, comme suit: le lot numéro un forme l'encoignure des rues Remparts et Kentucky et mesure vingt sept pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles sur la rue Kentucky de cent trente deux pieds. Les lots deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le lot numéro six mesure vingt sept pieds de face à la rue Remparts sur cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face rue Remparts trente pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quatre vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes sur la ligne de division du lot numéro six et cent quatre vingt dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Matilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St Claude, vingt six pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre vingt dix huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui la divise du lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure trente-et-un pieds de face à la rue St Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes. Les lots numéros dix à quatorze inclusivement mesurent chacun vingt sept pieds de face sur la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-deux pieds. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure des rues St Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix-neuf inclusivement mesurent chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Kentucky sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente cinq pieds. Le tout faisant un mesurement de cent quatre vingt six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Remparts, trois cent quatre vingt seize pieds six pouces de face à la rue Kentucky, cent quatre vingt dix sept pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St Claude et trois cent quatre vingt seize pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 fév—2 9 16 23 mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick Lang vs. Mme Eva Buttner, femme de E. L. Buttner et E. L. Buttner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie nommée Faubourg St Joseph dans l'îlet borné par les rues Constance (anciennement Live Oak), Annunciation, Magnolia et Peniston, et désignés comme lots Nos onze et douze de l'îlet No neuf sur un plan du dit Faubourg St Joseph, déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; les dits lots touchent et mesurent comme suit, savoir:

Le lot No onze forme l'encoignure des rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur cent quinze pieds de profondeur et de face à la rue Peniston. Le lot No douze mesure trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 jan—26 fev 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième et le sixième districts.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,741.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,742.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci dessus, et aussi avec le consentement du défendant dans les dits writs, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

1° **Un certain morceau ou portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Broad et Dorgenois, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de deux cent huit pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété de David C. McCann à Mme Jeremiah Leonald fait par devant Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 6 mars 1880.

2° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné comme îlet No 183, borné par les rues Constance (anciennement Live Oak), Laurel, Dufossat et Bellecastle, les dits lots étant désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Constance, sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan fait par H. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 1er juin 1889, annexé à un acte fait pardevant M. T. Ducros, notaire, daté le 11 juin 1889.

La propriété premièrement décrite saisie dans l'affaire No 34 741.

Et la propriété deuxièmement décrite saisie dans l'affaire No 34,742.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie, dans l'îlet borné par les rues Melpomène et Baronne.

Mme John Langles et als. vs. Mme A. Cardona, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, et devant Appelon, Thalie, Baronne, et devant Bacchus et Melpomène et mesure trente pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et de face à la rue Thalie, de cent quinze pieds, quatre pouces et borné dans le fond par une allée s'étendant vers la rue Thalie, ayant quatre pieds, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot adjacent, le tout au pied américain. Le dit lot forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalie. Etant la même propriété que Mme Marie Maniero, veuve d'Angelo Costa, a acquise de John H. Campman, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, ancien notaire, le 3 mai 1860. Titre enregistré au bureau de transfert, livre 83 folio 131.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16fév—16, 23—mars—1 8 15 19

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Charles Benson vs. George F. Holden.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 2 991.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 153 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MERCREDI 24 février 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un wagon à ressorts à quatre roues recouvert.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

13 fév—13 16 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage double Neuf.

Sur deux grands lots de terre,

Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin Nord-Ouest de l'Avenue Napoléon.

Le plus préférablement situé pour occupation et placement productif.

Succession de Mme Mary M. Lobdell, née Pattison.

No 34,609—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 19 février 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Le beau cottage double en bois nouvellement et élégamment construit, dans le Sixième district, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin N. O. de l'avenue Napoléon, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Jena et l'avenue Napoléon. La maison est bâtie élevée de terre et retirée de la banquette et contient galeries sur le devant, couloirs sur les côtés et galeries de couloirs, 7 chambres de chaque côté, 5 au rez-de-chaussée et 2 en haut, toutes se reliant ensemble et sous un toit, candélabres, installations de gaz, de l'eau et des éviers dans les cuisines, cabinets, deux citernes, hangars, etc., et beaucoup de terrains de chaque côté pour gazons et jardins. Le terrain consiste de deux lots mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et de façade à l'avenue Napoléon et entre lignes parallèles.

Cette belle propriété neuve fait face au Sud et finie, partout en bon ordre et arrangée de la manière la plus convenable et est près de l'avenue St-Charles, et des lignes de chars et dans un voisinage s'améliorant tous les jours. Il n'y a pas de position meilleure pour l'avancement si l'investisseur, spéculateur ou celui qui désire un chez-soi, ne trouvera rien de plus convenable ou de plus promettant. Elle est toujours louée à de bons locataires et est vendue sujette à des baux finissant le 1er octobre 1892, à raison de $490 par an.

2° Cinquante actions du fonds-capital de la Mechanics & Traders' Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, d'après les certificats mentionnés dans l'inventaire.

Conditions pour la propriété foncière—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au porteur ou porteurs de billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en outre du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Pour les actions, comptant avant le transfert

L'acte de vente pardevant C. Franke, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—5 12 19 26 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic Provisoire.

Souliers et Installations.

A. A. Heisel vs ses Créanciers.

No 34,929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 23 février 1892, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 5 février 1892 de l'Hon. F. A. Monroe juge de la cour, et division C, dans l'affaire ci dessus au local No 162 rue Poydras, entre les rues St Charles et Carondelet.

Le stock de Souliers, Tiges, Formes Cuir vitrines et toutes sortes de machines nécessaires pour fabriquer des souliers outils, kits tourniture, bail bon vouloir, droit d'occupation, etc.

Conditions—Comptant avant livraison.

7 fév—à date

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunérative de Choix dans le Troisième District.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 192 et 192 1/2 rue des Français.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

Succession de Frederick Gast

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 24 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, près Commune en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu le 15 janvier et signé le 21 janvier, pour le compte de la succession de Frederick Gast, sera vendu à l'encan, savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Urquhart et Gired ou Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage double en bois confortable et bien bâti, connu par les Nos 192 et 192 1/2 rue Français, ayant 5 chambres, hangar, etc. à chaque corps de logis, rapportant de beaux revenus et près de toutes les accommodations.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété, assurance et les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892, en outre du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant W. M. Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

23jan—23 30 fevd 13 20 24

Propriété Résidence de choix

Dans un quartier attrayant.

La résidence élégante en bois à deux étages, avec vastes terrains, coin des rues Chestnut et Peniston.

Succession de Giles M Hillyer.

No 34 319—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 9 mars 1892 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de chaussée Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 février 1892 dans l'affaire de la succession de Giles M. Hillyer, il sera vendu à l'encan, à savoir

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp Chestnut Peniston et Général Taylor, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur l'ancien îlet 14 sur un plan déposé au bureau de Jas. Graham, ex-notaire, d'après le plan No 140, et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Chestnut et Peniston, mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut, sur 115 pieds de profondeur, et le lot No 2, 32 pieds de face à la rue Chestnut sur sur 115 pieds de profondeur, toutes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, solidement et confortablement subdivisée et ayant tous les agréments modernes nécessaires. Les terrains sont spacieux avec pelouses, et allées sablées entourées par une jolie clôture en fer, voisinage choisi et à proximité des chars. Les résidences de MM. M. Brady, L. G. de l'Isle et autres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 au-dessus du prix d'adjudication

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

6 fév—6 13 20 27—mars 5 9

PAR JAS P. GUINAULT.

30 VACHES LAITIÈRES.

10 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur,—Bureau No 60 rue Bienville—JEUDI 25 février 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Canal Harvey, à la savanne de Clément Fos, à deux îlets au dessus du débarcadère du ferry du Louisiana avenue:

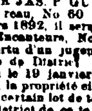

30 magnifiques laitières.

Conditions Jusqu'à $50, comptant; et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

20 fév—

Une résidence à deux étages, coin des rues Miro et Ste-Anne.

Succession de G. W. Schumann—No 33,748.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville—SAMEDI, 5 mars 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Miro et Ste-Anne, et borné par les rues Tonti et Orleans, le dit lot mesure 126 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Miro, sur 87 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Ste-Anne, et 126 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Tonti. Ensemble avec une résidence à deux étages contenant 8 chambres; de plus un hangar, office, lieux d'aisances, 2 cuves, puits, etc.

Le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur jusqu'à la portion des héritiers majeurs, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication avec toutes les clauses usuelles de garantie, et pour la portion des héritiers mineurs mêmes termes et conditions qu'il est dit plus haut. Dix pour cent seront requis comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Davigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 fév—5 6 13 20 27—5 mars

PHARMACIES.

Deux belles pharmacies.

Succession de G. W. Schumann.

No 33,748.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau No 60 rue Bienville—SAMEDI, 27 février 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Canal et Prieur, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892—

Le fonds d'une pharmacie très bien assortie et achalandée.

Aussi—Le même jour, en vertu du même ordre de vente, à 11 heures et demie A. M., celle des rues Bienville et Roman—

La moitié indivise du défunt dans la dite pharmacie.

Le tout d'après un inventaire enregistré en Cour.

Conditions—Comptant.

14 fév—14 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LE—

DISTRICT DES JARDINS,

COMPRENANT DE

MAGNIFIQUES RESIDENCES EN BRIQUES

—ENTOURÉES DE—

Vastes terrains se prêtant à toutes les fantaisies d'ornementation,

—SITUÉES—

A l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième.

LA PHARMACIE GIRLING AVEC LA RESIDENCE

A l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington,

—AINSI QUE—

Les deux terrains vagues

Rue Prytanée, touchant aux propriétés ci-dessus.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de Robert H. Short.

No 30,816—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1891, dans la succession de Robert H. Short, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur qui suivent, savoir

La splendide résidence en briques.

1° La résidence en briques à deux étages, formant l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième, dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prytanée Quatrième Colisée et Washington. La maison a une apparence très imposante et a été construite avec le plus grand soin elle a de larges vestibules de grands salons, une belle salle à manger, ornée d'élégantes fresques, de nombreuses chambres à coucher très vastes, avec de hauts plafonds de larges galeries et balcons, avec tous les agréments d'une résidence de première classe.

Les dépendances comprennent les chambres à domestiques, l'écurie et la remise, etc, etc.

Les terrains autour de la résidence sont gazonnés et forment un magnifique jardin, avec arbres fruitiers, orangers, pruniers, arbres donnant de l'ombrage, etc.

Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de E. Pilié daté du 18 août 1890 d'après lequel plan le dit morceau de terre "A" se compose de tous les terrains primitivement désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 18 et de la moitié du terrain No 14. Il part à une distance de 77 pieds 3 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue Washington. Il mesure 180 pieds 3 pouces et 7 lignes de façade rue Prytanée, sur une profondeur et une façade rue Quatrième de 214 pieds 11 pouces et 2 lignes, et une première profondeur, de l'autre côté, de 125 pieds 6 pouces et 4 lignes, de là s'élargissant à angles droits 77 pieds 3 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers l'avenue Washington de là, une seconde profondeur et façade avenue Washington, de 89 pieds 4 pouces et 2 lignes, et une largeur sur la ligne de derrière, de 257 pieds 7 pouces et 4 lignes d'après le plan exhibé à la vente.

La susdite propriété est louée jusqu'au 1er octobre 1892, au taux de $2,800 par an.

La Pharmacie et maison de résidence.

2° La bâtisse en bois à deux étages formant l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite. Elle est actuellement occupée par M. K. N. Girling comme pharmacie et résidence et est louée $1,000 par an jusqu'au 30 septembre 1893.

La bâtisse a été érigée il y a que quelques années elle est bien construite et excellemment adaptée aux objets auxquels elle sert actuellement.

Le terrain est désigné par la lettre B sur le susdit certificat de E. Pilié en date du 18 août 1890, et d'après lequel il forme le coin des rues Prytanée et Washington. Il mesure 25 pieds 10 pouces de façade rue Prytanée, sur une profondeur et façade avenue Washington, de 145 pieds 6 pouces et 4 lignes et se compose de tout le terrain primitif No 1 et de 8 lignes du terrain primitif No 2

3° Les deux terrains de choix rue Prytanée, entre Quatrième et Washington, dans les mêmes district et carré que la propriété ci-dessus décrite. La situation est des plus désirables pour une jolie résidence, il y a une ligne double de chars devant et la propriété est au milieu de tous les agréments désirables

Ces terrains sont désignés par la lettre C sur le certificat de E. Pilié voyer en date du 18 août 1890, et d'après lequel il mesure 51 pieds 5 pouces et 5 lignes de façade rue Prytanée sur 15 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et se compose de 25 pieds 8 pouces et 4 lignes du terrain primitif No 2 et de tout le terrain primitif No 3.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit. Le dit reste devra être garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège et représenté par des billets portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date, avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes taxes dues et exigibles cette année 1892, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication, pour assurer la vente

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, notaire.

7 fév—7 14 21 28—mars 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE PROPRIÉTÉ,

—DANS LA—

Partie inférieure du Quatrième District.

No 291 rue Ste-Marie,

—ENTRE—

Les rues Prytanée et Colisée.

A L'ENCAN.

Succession de Bernard Saebie de Catherine Saebie, sa femme, et Helen Saebie.

No 34,439—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mars 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 5 février 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le cottage en bois à un étage No 291 rue St-Mary, entre les rues Prytanée et Colisée, dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Mary, Prytanée, Colisée et Felicity Road. La résidence a un corridor, galerie d'arrière, quatre chambres, etc., dans la maison principale et quatre chambres dans la bâtisse à deux étages au fond. Elle est dans un voisinage bien amélioré à proximité de tous les conforts et accessible à plusieurs lignes de chars.

Le lot est désigné par le No 22 sur une esquisse d'arpentage faite par D. M. Brosnan datée le 23 avril 1887, d'après laquelle le dit lot commence à une distance de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Marie, 24 pieds 1 pouce de large dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Prytanée, 119 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la rue Colisée, toute mesure américaine; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, faisant face à la rue Prytanée sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, en commun avec le dit lot et autres.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans en paiements égaux en billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles incluant honoraires d'avocat en cas de défaut pour la portion du crédit, transfert d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication de toutes les taxes dues et exigibles cette année 1892, et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Frédérick Zengel, Esq., notaire public, et le même jour, à 10 heures A. M. au local, 291 rue St Mary, entre les rues Prytanée et Colisée, il sera vendu—

L'ameublement de maison et effets, le tout d'après un inventaire enregistré à la cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

7 fév.—7, 14, 21, 28.—Mars—6, 12.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District,

Sur la rue Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Jolis Cottages et autres Bâtisses

B. G. Melcher et al.

—VERSUS—

My. Melcher et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,545.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 janvier 1892 et signé le 21 janvier 1892 par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district municipal de cette ville, dans l'îlet No 344, borné par les rues Indépendance, Pauline, Dauphine et Bourgogne. Les dits lots sont désignés par les Nos 2, 3 et 4 et mesurent ensemble 137 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage avec 2 chambres, 2 cabinets, bâtisses dans le fond avec 2 chambres, une grande bâtisse retirée de la rue avec 3 chambres, cuve, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28jan—28 30—6 13 20 27 fév

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

Le
LA
L'Abeille de la N
La voirie rurale
Un